

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande (SET) du 25 novembre 2021

Lieu de la rencontre : en présence (Haute école de travail social et de la santé Lausanne) et à distance (sur Zoom).

Membres présent-e-s : Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, Francesca Bosisio, Marina Cabitza, Sarah Joliat, Monique Luisier, António Magalhães de Almeida, Myriame Marti, Aurélie Masciulli-Jung, Elyse Persoz.

Excusé-e-s : Annick Anchisi, Patrice Barras, Philippe Bonvin, Rita Bonvin, Didier Clivaz, Aurélie Chopard-dit-Jean, Chantal de Schoulepnikoff, Jérôme Dubosson, Florence Galland, Majan Garlinksi, Philippe Mathez, Vanessa Meier, Jean-Daniel Melly, Chantal Montandon, Sylvie Nussbaum, Odette-Renée Savioz.

Date et heure de la rencontre : Mercredi 25 novembre 2021, 17h30 à 21h30.

Ordre du jour

1. PV de l'AG du 03 mars 2021
2. Rapport du Président
3. Comptes au 30 septembre 2021
4. Fixation des cotisations 2022
5. Vérification des comptes
6. Election du comité
7. Divers

Marc-Antoine Berthod souhaite la bienvenue à tout le monde.

1. PV de l'AG du 3 mars 2021

Le PV de l'AG 2020 est accepté sans commentaire particulier et est donc accepté.

2. Rapport du Président

Dans le contexte pandémique, les activités de la SET ont été réduites, cela d'autant plus que le comité est en plein renouvellement et s'organise pour lancer de nouvelles activités. L'AG 2020 ne s'est par conséquent déroulée comme d'habitude à l'automne, mais seulement en mars de l'année suivante. De ce fait, le présent rapport d'activité, s'il porte formellement sur une année, ne fait état concrètement que des huit derniers mois qui se sont écoulés depuis cette dernière séance. Nous avons évoqué, sous l'impulsion d'Aurélie Masciulli, le renouvellement du site internet, ainsi que la mise à jour également des statuts de l'association. Nous avons aussi passé aux envois des convocations par emails, mais avons tout de même opté pour un envoi postal aux personnes dont nous ne disposions pas d'adresse email. Cela a pu générer des doublons, mais aussi permis de garder dans la boucle des sympathisants de la SET. Nous devrions cependant avoir un fichier à jour, et passer plus qu'à l'email, dès la convocation de l'AG 2022 et ne plus faire au fond d'envoi postal, sauf demande expresse.

En termes d'activités, le comité de la SET, depuis mars, s'est réuni à trois reprises. Cela a permis de discuter avec les nouveaux membres du comité – Vanessa et Myriam – et de faire le point avec un projet lancé sur le canton de Vaud intitulé les Assises de la mort depuis 2019 déjà. Des discussions ont eu lieu également avec le chef de projet de cet événement, qui se tiendra à l'automne 2022 (date à définir), et pour lequel une collaboration de la SET est prévue. Marc-Antoine Berthod a pour l'instant fait le relais au sein du comité de pilotage de cet événement, et sur le principe il s'agit d'organiser un concours, type Ted, de présentation d'activités / recherche sur les questions de fin de vie, de mort et de deuil. Une règlement est en cours d'élaboration, et l'idée serait de lancer le concours au printemps 2022, et de donner les résultats durant l'événement en lien avec ces assises.

A noter par ailleurs, l'intervention de Myriame Marti et de Marc-Antoine Berthod dans l'émission Hautes Fréquences de la RSR, Prendre soin du corps jusqu'au bout, diffusé une première fois à l'été 2021, le 13 juin, puis rediffusé en octobre 2021. Deux autres interventions peuvent encore être mentionnées, l'une dans *Tribu*, « L'impact de la pandémie sur les deuils », émission animée par Julien Magnollay, Radio suisse romande La Première, 22 avril 2021 (30 min), et l'autre, via un entretien, publié dans le quotidien *24 Heures*, « Des proches de victimes se sentis pestiférés », 20 mars 2021. Enfin, un article a paru dans le magazine COOP, 26 octobre 2021, « Pourquoi fêtons-nous les morts ».

Le comité s'est par ailleurs réuni à trois reprises durant cette année 2021.

3. Comptes au 30 septembre 2021

Rapport du trésorier de la SET, António Magalhães de Almeida

La comptabilité de l'association a été facile à tenir, car comme évoqué par Marc-Antoine plus tôt, nous n'avons pas organisé d'événement (Covid-19).

Si on décortique les comptes, voici ce que nous pouvons en dire :

- en termes de dépenses, la SET a financé la refonte de son site Internet (3'500 CHF).
- en termes de revenus, la SET a pu compter sur 35 cotisations payantes, représentant un montant total de 1'300 CHF, qui couvrent les frais de fonctionnement de l'association (AG, site Internet, frais de gestion de compte). Ce montant est légèrement en baisse par rapport aux autres années.

Les personnes intéressées par la comptabilité peuvent se référer aux documents présentés lors de l'AG.

Le trésorier se représente au comité pour une nouvelle année (2022) sous réserve d'approbation des comptes par la vérificatrice et le vérificateur des comptes.

Comptes généraux et situation générale de la SET

La SET possède au 30 septembre 2021 une fortune de 10'422.06 CHF.

4. Fixation des cotisations 2022

Le montant actuel de la cotisation – qui se monte à 40 CHF par membre (institutionnel ou individuel) – est revalidé à l'unanimité. De l'avis général, ce montant n'est pas trop élevé et permet la participation de toute personne intéressée. A l'unanimité, les cotisations restent fixées à Fr. 40.- / an.

5. Vérification des comptes

Les vérificateurs des comptes, Odette-Renée Savioz et Didier Clivaz, absent·e·s ce jour, ont envoyé une lettre nous avisant de l'approbation des comptes. Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et aux vérificateurs. La proposition a été acceptée. Ils félicitent le trésorier pour l'excellente tenue des comptes, et sont d'accord de renouveler leur mandat.

Vérification des comptes de la SET

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des pièces comptables qui ont été présentés par le caissier, M. Antonio Magalhaes de Almeida.

La Comptabilité du 30.09.2020 au 30.09.2021 est exacte.

La fortune de la Société s'élève à frs : 10'422.06

Nos félicitations à notre fidèle serviteur pour l'excellente tenue des comptes.

Nous vous proposons d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et aux vérificateurs.

Didier Clivaz



Odette-Renée Savioz



Sierre, le 5 novembre 2021

6. Election du comité

Les membres en fonction du comité (Marc-Antoine Berthod, Alain Besse, António Magalhães de Almeida, Myriame Marti, Aurélie Masciulli, Vanessa Meier) se représentent pour une nouvelle année. Deux nouvelles personnes se portent candidates à intégrer le comité de la SET durant cette AG : Sarah Joliat et Elyse Persoz, qui sont élues à l'unanimité moins une abstention au comité pour l'année 2021-2022, avec les remerciements de l'assemblée.

Concernant les membres de la SET, Martine Schaller a annoncé sa démission de la SET.

7. Activités à venir

Durant l'année à venir, le comité 'augmenté' de deux nouvelles membres va principalement préparer sa collaboration à l'événement des Assises de la mort, et imaginer d'autres pistes de rencontres et événements à proposer dans le futur.

8. Divers

Aucun.

La séance est levée à 19h30.